

Annexe F
Les collisions avec la grande faune dans un contexte de sécurité
routière et d'impact environnemental
Fiche de promotion environnementale FPE-02



PORTRAIT GÉNÉRAL

COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE
SUR LE RÉSEAU ROUTIER SUPÉRIEUR
RÉGION DE L'ESTRIE (05)

**LES COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE
DANS UN CONTEXTE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE
ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**



Une problématique en forte croissance

Plus de 1000 collisions répertoriées en 1997

*Le cerf de Virginie est l'animal en cause
dans plus de 95 % des cas.*

**PRÈS DU TIERS DE TOUS LES ACCIDENTS ROUTIERS
SUR LE RÉSEAU SUPÉRIEUR
DE L'ESTRIE**



Problématique

Déjà source d'inquiétude à l'échelle provinciale, la problématique des accidents avec la grande faune devient encore beaucoup plus sérieuse en Estrie, où la proportion d'accidents avec les animaux atteignait en 1997 un sommet de 14,3 % de l'ensemble des accidents survenus sur le réseau routier de la région (voir Tableau 1). En comparaison, la même année, le pourcentage provincial s'établissait à 3,6 %.

La situation devient davantage préoccupante sur le réseau routier supérieur de la région. Par réseau supérieur, on entend le réseau routier géré par le ministère des Transports (MTQ), soit les autoroutes, les routes nationales, les routes régionales et les routes collectrices. En 1997, 3871 accidents (toutes causes confondues) y ont été relevés et, de ce nombre, 1018 mettaient en cause la grande faune, soit 26,3 % de tous les accidents ou un peu plus d'un accident sur quatre.

Pis encore, si l'on exclut le territoire relativement urbanisé de la MRC de La Région-Sherbrookoise, la part relative des collisions avec la grande faune grimpe à 30 % sur le réseau du MTQ pour l'ensemble des six autres MRC de l'Estrie. En d'autres termes, **en milieu rural estrien, un accident sur trois survenant sur le réseau supérieur est une collision avec la grande faune.** Dans environ 95 % des cas, l'espèce en cause est le cerf de Virginie; c'est pourquoi, en Estrie, lorsqu'on

parle de collisions avec la grande faune, autant parler de collisions avec le cerf de Virginie.

Tous ces chiffres, déjà très révélateurs, demeurent toutefois bien en deçà de la réalité puisqu'ils ne tiennent compte que des cas répertoriés, c'est-à-dire ayant fait l'objet d'un rapport d'accident par un corps policier. Bon nombre des collisions avec le cerf ne sont pas signalées.

Bien que le réseau supérieur ne représente environ que le tiers du réseau routier estrien, les trois quarts des collisions avec le cerf s'y produisent. Ceci s'explique, en très grande partie, par le fait que le débit de véhicules et la vitesse s'avèrent en général plus élevés sur le réseau supérieur que sur le réseau local, d'où un facteur de risque également plus élevé.

Il convient aussi de mentionner la forte croissance de cette problématique de 1990 à 1997. Sur le réseau routier du MTQ, les collisions avec la grande faune ont connu au cours de cette période une augmentation de 239 % (voir Graphique 1). Toutefois, à compter de 1997, la situation semble se stabiliser. On observe une diminution de 14 % du nombre de collisions en 1998 et une augmentation de 5 % en 1999, mais la part relative des collisions avec la grande faune dans l'ensemble des accidents routiers se maintient au niveau de 26 % depuis 1997, inclusivement.

Tableau 1
Répartition des accidents routiers et des collisions avec le cerf
Région de l'Estrie, 1990-1999

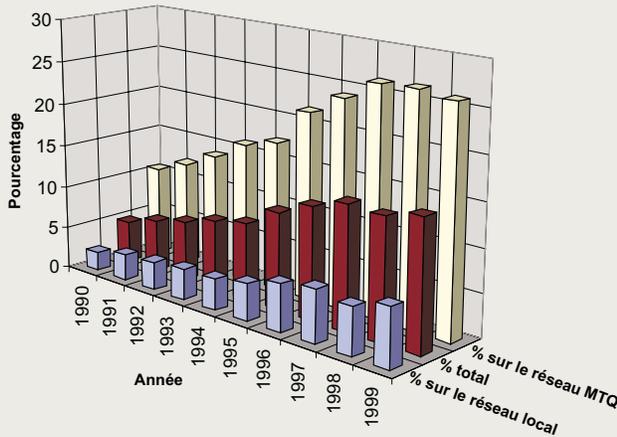
Année	Acc. toutes catégories			Acc. avec le cerf			Part du cerf en %		
	MTQ	Local	Total	MTQ	Local	Total	MTQ	Local	Total
1990	2851	6122	8973	300	136	436	10,52	2,22	4,86
1991	2989	5972	8961	361	182	543	12,08	3,05	6,06
1992	3007	5670	8677	419	185	604	13,93	3,26	6,96
1993	3181	5698	8879	514	206	720	16,16	3,62	8,11
1994	3404	5354	8758	589	194	783	17,30	3,62	8,94
1995	3613	5427	9040	782	234	1016	21,64	4,31	11,24
1996	3694	5477	9171	886	301	1187	23,98	5,50	12,94
1997	3871	5764	9635	1018	356	1374	26,30	6,18	14,26
1998	3301	4852	8153	874	266	1140	26,48	5,48	13,98
1999	3547	4727	8274	921	319	1240	25,97	6,75	14,99
Total	33458	55063	88521	6664	2379	9043	19,92	4,32	10,22



PORTRAIT GÉNÉRAL

**COLLISIONS AVEC LA GRANDE FAUNE
SUR LE RÉSEAU ROUTIER SUPÉRIEUR
RÉGION DE L'ESTRIE (05)**

Graphique 1 : Part relative des collisions avec le cerf par rapport à l'ensemble des accidents routiers



Les impacts reliés aux collisions avec le cerf de Virginie

Heureusement, les collisions mettant en cause le cerf présentent généralement un faible indice de gravité étant donné la masse relativement faible de l'animal. Dans la très grande majorité des cas, seuls des dommages matériels (DMS) sont constatés (voir Tableau 2).

Cependant, on note tout de même que 3,9 % des collisions avec la grande faune se traduisent par des décès ou des blessures graves à légères. De 1995 à 1999, sur les 4481 accidents routiers survenus sur le réseau du MTQ, on compte deux accidents mortels, 19 accidents avec blessés graves et 152 accidents avec blessés légers. De plus, en raison de leur grand nombre, les collisions avec le cerf entraînent finalement des coûts sociaux et matériels importants que l'on estime à environ neuf millions de dollars annuellement pour l'Estrie.

Par ailleurs, bien que le prélèvement routier ne constitue nullement une menace pour la survie du cheptel estrien, les animaux tués sur la route représentent une pure perte car ils ne sont pas récupérés pour la consommation humaine. Il y a donc lieu de se préoccuper de l'impact sur cette ressource faunique de grande valeur.

Tableau 2 : Collisions avec le cerf selon la gravité des accidents sur le réseau du MTQ, 1995-1999

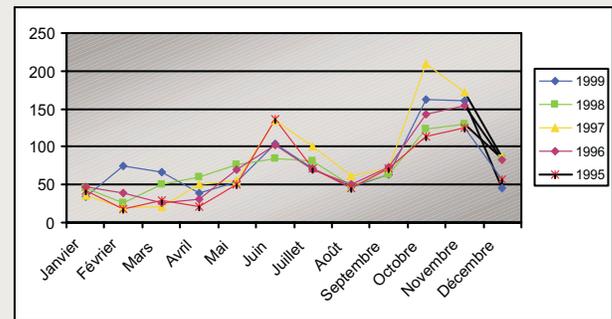
Gravité	1995	1996	1997	1998	1999	Total
Mortel	0	0	0	0	2*	2
Grave	4	5	2	4	4	19
Léger	21	29	26	44	32	152
DMS	757	852	990	826	883	4308
Total	782	886	1018	874	921	4481

* Un des accidents mortels résulte d'une collision avec un orignal.

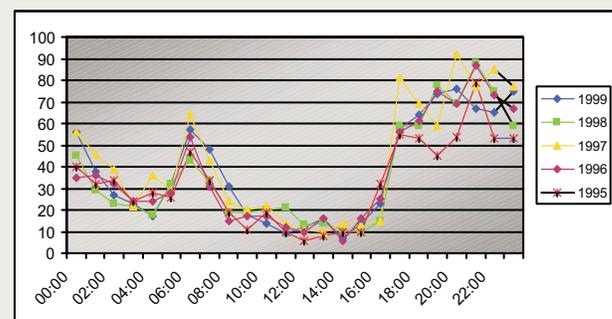
La répartition annuelle et quotidienne des collisions avec le cerf

La répartition annuelle des collisions avec le cerf démontre deux périodes importantes : l'une en juin, l'autre en octobre-novembre, cette dernière étant plus importante (voir Graphique 2). Ce sont les deux périodes de l'année où les cerfs se déplacent le plus. Sur une base quotidienne, les accidents se produisent surtout à l'aube et au crépuscule, le point maximum du soir surpassant nettement celui du matin (voir Graphique 3).

Graphique 2 : Répartition annuelle des collisions avec le cerf sur le réseau du MTQ, 1995-1999



Graphique 3 : Répartition horaire des collisions avec le cerf sur le réseau du MTQ, 1995-1999





Une problématique généralisée sur l'ensemble du réseau routier supérieur

Une étude réalisée récemment par le MTQ concernant les collisions avec la grande faune en Estrie a démontré le caractère généralisé de cette problématique sur l'ensemble du réseau routier supérieur et, contre toute attente, l'absence de sites à fréquence élevée de collisions (voir Carte 1).

Un tel constat révèle l'intérêt d'une approche préventive axée sur le conducteur et non sur l'animal. Dans ce contexte, la Direction de l'Estrie du ministère des Transports a proposé à ses principaux partenaires régionaux, ainsi qu'aux directions territoriales du MTQ voisines de l'Estrie, de travailler conjointement à l'élaboration d'une campagne bisannuelle de sensibilisation des conducteurs. Celle-ci précéderait légèrement les deux périodes critiques de l'année pour les collisions avec le cerf, soit le printemps et l'automne. En plus de rappeler aux usagers de la route le début d'une période critique pour les collisions avec le cerf, des conseils de sécurité seront prodigués aux conducteurs (voir page 6).

En résumé

- ☛ Sur le réseau routier supérieur, un accident sur quatre est relié au cerf de Virginie. Hors de l'agglomération de Sherbrooke, ce taux grimpe à un accident sur trois.
- ☛ Bien qu'elles soient présentes sur l'ensemble du réseau routier supérieur, on note une concentration des collisions avec le cerf dans la partie ouest de la région.
- ☛ Les collisions avec la grande faune ont augmenté de 239 % de 1990 à 1997. À compter de 1997, la situation semble se stabiliser.
- ☛ Les deux tiers des collisions avec la grande faune se produisent sur le réseau du Ministère.
- ☛ La répartition annuelle des collisions avec le cerf affiche un point maximum en juin et un autre en octobre-novembre.
- ☛ La répartition horaire des collisions révèle deux moments critiques dans la journée : l'aube et le crépuscule.

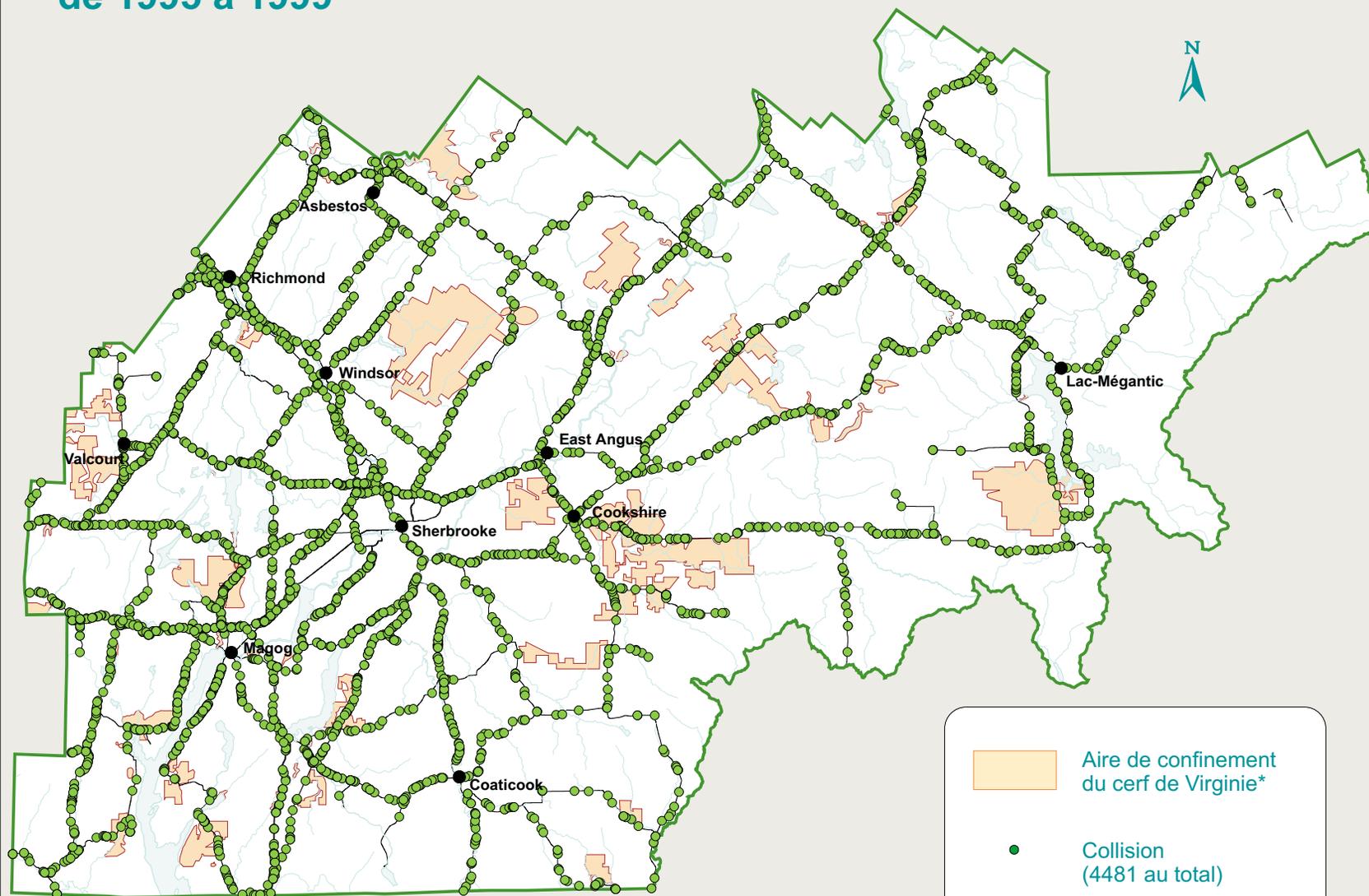


- ☛ En Estrie, le phénomène des collisions avec le cerf constitue une problématique propre à l'ensemble du réseau routier supérieur, de sorte qu'il s'avère difficile d'identifier des points névralgiques où il serait possible d'intervenir en créant des aménagements particuliers (clôtures, signalisation, traverses et autres). Sans rejeter ce type d'intervention, il semble plutôt qu'une approche préventive axée sur le conducteur constitue une avenue de solution plus réaliste.





Collisions avec la grande faune de 1995 à 1999



* Seules les aires de confinement
à moins d'un kilomètre du réseau routier
supérieur sont représentées.

Note : En raison de l'échelle de la carte, plusieurs
collisions se superposent.

0 5 10
Kilomètres

Carte 1

**Quelques conseils de sécurité**

✓ Dites-vous bien que **“frapper” un chevreuil, ça n’arrive pas qu’aux autres**. Respectez les limites de vitesse et demeurez toujours vigilant, encore davantage dans les secteurs où les panneaux de signalisation indiquent la présence fréquente de cerfs.



✓ **Redoublez de prudence** durant les périodes du jour considérées comme critiques relativement aux collisions avec le cerf, soit **l’aube et le crépuscule**, et ce, particulièrement en **juin et en octobre-novembre**.

✓ Soyez spécialement attentif dans les secteurs où la visibilité est réduite en raison de courbes, de pentes ou de végétation dense en bordure de la route. **Ralentissez immédiatement si vous détectez la présence de cerfs aux abords de la route**; ces animaux sont nerveux et imprévisibles, ils peuvent très rapidement surgir sur la chaussée. Klaxonnez, cela pourrait les faire fuir et les éloigner de la route.



✓ En actionnant vos freins à plusieurs reprises, **signalez la présence de cerfs aux conducteurs qui vous suivent**. Rappelez-vous que les cerfs se déplacent souvent en petits groupes. Si l’un de ces animaux traverse la route devant votre véhicule, ralentissez et soyez aux aguets, d’autres pourraient le suivre.



✓ **N’effectuez jamais de manoeuvres brusques** pour tenter d’éviter un cerf au dernier moment; un accident beaucoup plus sérieux pourrait en résulter. Dans la plupart des cas, lorsque la collision semble imminente, ralentissez et freinez progressivement, il vaut souvent mieux frapper l’animal que de chercher désespérément à l’éviter.



✓ Enfin, ne vous fiez pas à certains gadgets (ex. : sifflet à chevreuil) disponibles sur le marché pour assurer votre sécurité; ces équipements n’ont pas fait leurs preuves. **Votre meilleur atout demeure une attitude de conduite préventive.**

Cette fiche de promotion environnementale a été produite dans le cadre de l'étude environnementale du Plan de transport de l'Estrie.

Chargé de projet : Jean Gagné

Conception et réalisation de la fiche : Josée Dallaire
Service des inventaires et du plan
Module environnement, aménagement et urbanisme

Pour information : Direction de l'Estrie, (819) 820-3280